FÉDÉRATION DES FINANCES

Saint Denis, le 18/06/2018

COMPTE RENDU CHSCT

Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des conditions de Travail
Du 15/06/18

Cher(e) camarade,

Ce compte rendu fait suite à celui du CHSCT du 25/05/2018 (mis en ligne sur notre site web)

FO est une fois de plus seule à représenter PHYSIQUEMENT le personnel DRFIP face à notre administration.

En effet, la tentation peut être forte de boycotter, mais nous faisons le choix de la constructivité. Nous ne voulons pas nous auto-exclure. Nous voulons faire barrage lorsque c'est nécessaire et (r)apporter toutes les revendications qui nous paraissent importantes. Les conditions de travail et la sécurité sont des sujets trop graves pour être, encore et encore, reportés.

Afin de comprendre la problématique : certains dossiers prennent du temps.. et ce n'est certainement pas en compliquant les programmations de nos réunions que nous servons l'intérêt des agents. Nous avons dû passer ce jour une bonne 1/2 heure à reprogrammer les prochaines rencontres.

L'ordre du jour était ainsi fixé :

- DÉPLOIEMENT DE L'ORGANISATION RÉNOVÉE DES RH EN ENVIRONNEMENT SIRHIUS
- VISITE DE SITE PAR LE CHSCT AU CDP DES DOUANES
- QUESTIONS DIVERSES

- calendrier 2018
- évolution du bâtiment de l'INSEE
- informations suite à la réorganisation du service statistique de l'INSEE.

- **SIRHIUS :**

La direction nous a présenté le **déploiement de Sirhius.** Les prévisions de FO s'avèrent confirmées : les services RH doivent contribuer dans tous les départements :
Contribution au dispositif national de notre département : 4 emplois. Cela se matérialisera par la perte de trois agents dans le service RH local (et donc 1 emploi par ailleurs...)
10 centres d'informations seront déployés au national, mais aussi des services RH régionaux (Réunion = Clermont) ce dernier sera non accessible aux agents. Et nous conserverons des RH locales. C'est cela la simplification administrative selon la DGFIP !

- **L'INSEE réorganise** ses services (immobilier), après études des coûts, une réduction des surfaces utilisées dans le local actuel serait la solution à retenir. Les surfaces utiles en m2 / agent nous sont précisées.

Nous rappelons qu'une norme (rarement respectée par l'administration) existe (NF x 35-102 / Afnor) ! Cette norme précise les surfaces des espaces de travail à respecter et semble inconnu à la Direction, alors même que nous l'avons citée lors de précédents remaniements de services.

- Notre représentante FO-Douane innove ce jour par la **présentation en "power point" d'un dossier sur les conditions de travail et d'hygiène de nos collègues "Douane" du site du centre de tri des colis de Sainte Clotilde** où une bonne dizaine d'agents travaillent. De nombreuses photos permettent de se rendre compte concrètement des graves conditions, notamment vis à vis du risque amiante..

La qualité de ce travail de présentation est saluée par la majorité de l'assemblée.

- FO-DGFIP974 a souhaité aborder le problème d'une **salle dédiée à la pause des agents du site de Champ Fleuri.**

En effet, **170 agents travaillent sur ce site** et aucun local n'est dédié au repos. La direction préconise pourtant à chaque agent de se détendre toutes les heures 5 à 10 mn (DUERP).
La direction nous informe que le devis des travaux est signé. **L'action de notre organisation syndicale a fini par porter ses fruits, le directeur reconnaissant lui-même que cette situation dure depuis trop longtemps.**
Cependant, pour la pause méridienne, la direction ne veut pas offrir de nouvelles possibilités compte tenu que nous avons "la chance" d'avoir une cantine sur place.

Tout d'abord, nous nous étonnons de cette prise de position. En effet, si la structure existe, pourquoi interdire aux agents d'y manger ? Ensuite nous rappelons que cette "chance" d'avoir une cantine n'est visiblement pas considérée comme telle au vu du peu de fréquentations du restaurant administratif : + de 400 agents travaillant sur place, contre environ 50 repas journaliers servis à la cantine.
Certains pourraient considérer que la chance serait d'avoir une carte APETIZ avec les crédits repas journaliers...pour tous ! Ou un tarif de cantine + attractif ?
Le point d'eau que nous réclamons restent à décider et fait l'objet de discussions. En effet, chacun devrait pouvoir rincer sa tasse ailleurs qu'aux toilettes...

- Nous rappelons aussi depuis plusieurs années la nécessité d'un **passage piéton entre le parking avocat et la direction.** Ce rappel est favorablement accueilli par le Directeur.

- **La problématique de l'ouverture/fermeture des petites structures à la Réunion** est présentée par FO. En effet, trop souvent, les agents/contrôleurs sont appelés à ouvrir les sites/guichets/coffres, sans la présence de chef de poste ou d'adjoint sur le site. Le directeur nous précise que cette pratique est inadmissible et doit restée exceptionnelle (10 fois / an au plus...) En effet, notre OS rappelle que sans délégation formelle, les agents ne peuvent prendre les responsabilités qui incombent aux responsables de sites.

A l'issue de cette séance, et compte tenu du boycott, l'ordre du jour de ce 15/6/2018 est reporté au 22/06/2018.

TOUTES VOS REMARQUES AU SUJET DU CHSCT PEUVENT NOUS ÊTRE TRANSMISES.
ELLES SERONT ETUDIÉES ATTENTIVEMENT PAR VOS DÉLÉGUÉS **FO**.

Vos Délégués **FO** G.JUSTOME (Titulaire) F. SAMAIN (Suppléante) Experte **FO** : F. ALVAREZ

FO -DGFiP Réunion, **ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX**